



MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

LA DRH APPLIQUE DES MESURES UNILATÉRALES
DEPUIS LE 1ER JANVIER 2018 !



Suite à l'échec des négociations en décembre dernier, nous venons de découvrir la parution au JO du 28 décembre 2017 d'un arrêté concernant l'indemnité de mobilité géographique pour les personnels de droit public de la Caisse des Dépôts.

A ce jour, la DRH n'a fait aucune information officielle en direction des personnels de l'Etablissement public. Elle prévoit d'appliquer les mêmes modalités aux personnels de droit privé et de faire une communication tous agents sur CD média.

Comme nous l'indiquions lors du Comité technique du 15 novembre 2017, les nouvelles mesures RH sont en nette régression par rapport à l'accord-cadre 2015/2017 et vont pénaliser fortement les collaborateurs qui souhaitent faire une mobilité géographique dans les années à venir.

L'UNSA souhaite que la Direction ouvre de nouveau les négociations sur ce sujet, notamment dans le cadre de la négociation du prochain accord-cadre.

Budget versus QVT : 3-0



« *Ecrivez-nous de quoi vous avez besoin, la Direction vous dira comment vous en passer !* » ou Allô HOUSTON ?...

on cherche un Ergonome !

A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente d'un bilan des interventions en matière d'ergonomie sur l'année 2017.

Pour toute l'Ile-de-France, nous disposons d'un seul ergonome qui ne peut être présent autant que nécessaire.

L'UNSA demande à ce que de nouvelles ressources soient mises à disposition des personnels de la Caisse des Dépôts, en particulier lors des déménagements ou lors des changements de poste suite à une mutation, à Paris, pour tous les sites mais aussi à Bordeaux, Angers et toutes les DR, sans exception.

Un ergonome ça sert à quoi ?

- L'ergonomie participe à transformer le travail de manière à ce que les salariés puissent construire une vie de qualité au travail.
- L'ergonomie traite de l'adaptation des conditions de travail aux capacités physiques de l'employé, et de ses capacités d'adaptation à sa fonction.
- L'ergonomie ne se préoccupe pas seulement de l'adaptation des moyens de travail aux dimensions corporelles; elle s'intéresse aussi à l'organisation du travail, ainsi qu'au contenu et à l'environnement du travail.

Dans le cadre de la QVT, la santé au travail ne doit plus être considérée comme une dimension satellite de l'entreprise, décorrelée de sa stratégie globale.

Elle doit être intégrée au même titre que les logiques gestionnaires, financières et économiques, sur la base d'un nouveau modèle économique qui aura comme finalité un haut niveau de performance sociale.

Après le
cartable à
l'école,
le matériel à la
Caisse !

Matériel portable : *quand la Direction fait rimer modernité avec contraintes !*

La Direction, toujours dans l'ère du temps, se préoccupe de votre bien-être (cf. campagne QVT) et des TMS (Troubles Musculo Squelettiques).

C'est pourquoi elle va demander à ses collaborateurs en télétravail de porter quotidiennement leur ordinateur, soit une charge de près de 2 kilos.

Vous n'aurez plus votre poste fixe au bureau donc lorsqu'il y a un problème de transport ou une grève, plus possible d'être en télétravail si ce n'était pas le jour prévu !

Sachant que la moyenne du temps de trajet (en station debout pour la plupart d'entre nous) est de 1h20 par jour, l'UNSA vous souhaite bon courage.

Et en même temps, la Direction encourage les modes de déplacement doux et actifs (marche et vélo), courage avec le poids du sac !

Sans oublier que cette mesure est mise en place en priorité pour les collaborateurs les plus éloignés...



Bain de bouche : *l'expérimentation en Ile-de-France s'arrête !*



La Direction avait eu la bonne idée début 2017 de mettre à disposition de ses collaborateurs des bains de bouche dans les sanitaires en Ile-de-France. L'UNSA avait demandé d'étendre ce dispositif à l'ensemble de nos collègues situés à Bordeaux et Angers.

Cette initiative, fortement appréciée par le personnel, vient d'être stoppée net par la Direction.

Pourquoi ?

La Direction répond que nous consommons 0,8 litre de bain de bouche par personne et par an et que cela coûte trop cher. L'UNSA a donc demandé une enquête sur toute la chaîne de distribution de ces bains de bouche. La Direction reste sourde à ces demandes et ne cherche pas à comprendre la raison de cette consommation dite « excessive ».

Finalement, l'UNSA se demande si la Direction ne craint pas que son personnel se sente trop gâté ? Ou qu'elle ne cherche pas à faire des économies de bouts de chandelle tout en affichant une belle campagne sur la Qualité de vie au travail...

A méditer....

En attendant, le conseil de l'UNSA : éviter les plats à base d'ail avant votre EPA.

Pour une
fraîcheur
économie
intense !